

Lycée Blaise Pascal, Longuenesse

POUR UNE AUTRE REFORME DU LYCEE

Dans le contexte budgétaire toujours plus contraint qui se profile pour la rentrée prochaine, la réforme Chatel fait apparaître le lycée comme un simple gisement de postes sans réel souci de qualité de l'enseignement dispensé.

C'est pourquoi les élus SNES-SNEP demandent la remise en cause de l'organisation de la nouvelle Seconde, ainsi qu'un moratoire sur la mise en place des Premières générales et technologiques de la réforme. Ils demandent :

- l'abandon du principe de globalisation des heures dévolues aux dédoublements et le retour à un cadrage national par discipline, seul garant de l'égalité de formation dans tous les établissements et protection contre une gestion locale de la pénurie des postes.
- la redéfinition de l'accompagnement personnalisé (recentrage sur les missions des enseignants) et accrochage aux disciplines;
- l'abandon des dispositifs qui amènent les enseignants à remplacer les CO-Psy; le recrutement d'un nombre suffisant de CO-psy pour compenser les départs en retraite.
- pour la classe de Seconde : abondement des horaires des enseignements d'exploration de Seconde (au minimum 2 heures hebdomadaires, 3 heures pour les enseignements technologiques) ;
- de réelles négociations sur la définition des cartes de formations et d'options au niveau académique ;
- Le respect de la qualification des enseignants et l'arrêt d'une dérive qui les conduit à un statut fourre-tout leur demandant d'effectuer des tâches pour lesquelles ils n'ont pas été recrutés;
- le maintien de la physique appliquée comme discipline spécifique de la voie technologique;
- Le maintien de l'histoire-géographie en Terminale S.
- le maintien du baccalauréat comme examen final anonyme et national et le renoncement à tout contrôle en cours de formation aussi bien dans le secondaire que dans les formations BTS.

**Voie Technologique : un enjeu majeur pour l'avenir du système éducatif**

Les séries technologiques ont depuis longtemps démontré leur efficacité : elles ont permis notamment à partir des années 70 d'augmenter sensiblement le nombre de bacheliers.

C'est grâce à une pédagogie organisée autour de travaux d'atelier, de travaux pratiques et travaux dirigés, en groupe, que les enseignants de ces séries ont pu faire réussir leurs élèves.

Ces séries offrent, chacune dans leur spécialité, des perspectives de poursuites d'études courtes (BTS ou DUT) qui permettent d'attirer des élèves qui à la sortie de la 3<sup>ème</sup> ont besoin d'une vision à moyen terme de la fin de leurs études.

Tous ces aspects qui font la force et justifient la place des séries technologiques sont remis en cause par la réforme mise en avant par le ministère.

La réforme du lycée en seconde avec les Enseignements d'exploration technologiques a réduit la visibilité de la voie technologique pour les élèves et leurs familles (réduction des horaires et des contenus).

Dans la réforme de la voie technologique industrielle (STI) et de laboratoire (STL) le travail pratique autour de l'objet technique disparaît complètement au profit d'un élargissement des compétences générales des élèves sans aucune application concrète.

Au bout du compte, ces contenus ne sont ni intéressants ni attractifs et risquent de détourner de nombreux jeunes de ces formations. En outre, les enseignants vont subir des suppressions de postes massives (fil directeur de toutes les réformes dans l'Education Nationale, aujourd'hui) et des reconversions aléatoires.

La FSU, depuis des années, défend la spécificité de la voie technologique qui a permis à de nombreux jeunes, notamment issus des milieux populaires d'accéder au baccalauréat et de poursuivre des études. Elle affirme sa détermination à maintenir cette voie aux côtés de la voie générale et professionnelle.